

Description du site

La parcelle qui est irriguée par le procédé de l'abissage se situe sur la commune de Gouvy, à Rogery plus précisément à une altitude d'environ 480 mètres.

Le fond de vallée où se trouve ce pré a fait l'objet d'un classement en Site de Grand Intérêt Biologique (SGIB) par le DEMNA de par son potentiel biologique intéressant. Le SGIB porte le nom de « Pré aux Tambales » à cause de la présence de tertres d'orpaillage d'époque gauloise qui étaient associés aux tombelles funéraires de la région.

Le classement en SGIB de ces quelques 18 hectares a été justifié par la présence d'habitats de grande valeur écologique (nardaies, prés maigres...) mais aussi par la présence de deux espèces remarquables à l'échelle wallonne qui sont l'écuelle d'eau (*Hydrocotyle vulgaris*), plus petite ombellifère de Wallonie, et la wahlenbergie (*Wahlenbergia hederacea*), petite fleur des bords des cours d'eau de la famille des campanules.

Le propriétaire du pré abissé est M. Henri d'Otreppe de Bouvette. Il nous explique qu'en 1860 les deux rives de la parcelle étaient irriguées avec la technique de l'abissage, ce qui correspond à une surface d'environ 8 hectares irriguée par 1400 mètres de canal. Cette technique a été utilisée jusqu'à la première guerre mondiale environ puis, comme partout à cette époque, les prés de fauche étaient transformés en pâtures.

A l'heure actuelle l'irrigation a été remise en activité dans la partie nord, l'eau du canal se jetant dans le grand étang à ouest. La prairie est entretenue par un agriculteur local, M. Bernard Thomas, par le biais d'un cahier des charges MAEC relatif à la prairie de haute valeur biologique. Cette parcelle est engagée depuis 2013 dans le programme MAEC.

Technique de l'abissage

En Ardenne, jusqu'au début du 20^{ème} siècle (première guerre mondiale), la seule source d'affouragement du bétail (ovins et bovins) en hiver était assurée par les prés abissés. Ces prés sont généralement localisés sur les versants des vallées et au bord des cours d'eau sur des terres pauvres et acides. Cette pratique a permis le développement d'une flore montagnarde voire sub-montagnarde exceptionnelle.

L'objectif de cette technique était de réchauffer le sol plus rapidement au printemps étant donné que la température de l'eau est supérieure à celle du sol à cette époque. Par la même occasion, l'eau dépose des éléments fertilisants lors de son passage ce qui était bénéfique à cette époque puisqu'on ne parlait pas encore d'engrais chimiques.

Cette pratique permettait aussi d'humidifier les sols secs lors des bises printanière et de laver les prés en nivelant les taupinières et autres résidus.

La fertilité des sols était donc accentuée par l'abissage.

Comment procède-t-on ? Une partie des eaux était déviée de son lit par un canal souvent muni d'un système de vannes et de retenues. L'eau était ainsi acheminée assez haut sur les prés secs des versants de vallées. Des petits barrages en pierres ou en planches étaient établis en travers du canal ce qui permettait à l'eau de s'écouler en fines lames par simple gravité.